

CE MONDE QUI BOUGE

Pakistan, ce qui nous attend si...

Ce qui se passe au Pakistan fait froid dans le dos. L'accord signé entre le gouvernement pakistanais de Asif Ali Zardari et les talibans, permettant à ces derniers d'imposer leur ordre social dans la vallée de Swat, région de Malakand près de la frontière afghane, n'est rien d'autre qu'un pacte signé avec le diable. Dans cette région, considérée jadis comme un fleuron touristique, l'accord en question permet aux talibans d'appliquer leur loi islamique avec pour contrepartie de ne plus commettre d'attentats ni d'attaquer les forces de sécurité dans cette région située à 300 km de la capitale Islamabad ! Accord encouragé de surcroît par le chef du Pentagone (ministère de la Défense) de Barack Obama, Robert Gates. Et les talibans se sont aussitôt mis à la tâche. Qu'on en juge !



Première mesure de ces pseudo-musulmans, la destruction de 180 écoles de filles, contraignant 80 000 filles pakistanaises à rester à la maison, c'est-à-dire interdites d'éducation et de sortie dans la rue (ne serait-ce que pour jouer) et contraintes de porter la burqa si jamais elles sortaient avec leurs parents. Quant aux enseignantes, interdites de pratiquer leur métier, elles doivent également rester à la maison. De manière générale, outre l'interdiction de travailler, les femmes ne peuvent plus sortir sans être accompagnées par un membre masculin de leur famille. Celles qui n'ont pas obtempéré ont été agressées à l'acide. Pire, relate la journaliste pakistanaise Qurat el Aïn Siddiqui, citée par le Courrier international, «les talibans de la vallée de Swat ont également annoncé que les familles ayant des filles en âge de se marier devraient les déclarer dans les mosquées pour qu'elles épousent un des leurs, faute de quoi elles seraient mariées de force, autrement dit violées». La journaliste relate le sort terrible de Bakht Zeba, ancienne conseillère régionale du district de Swat, qui a été «traînée hors de chez elle et abattue d'une balle dans la tête après [avoir été] sauvagement fouettée». Avant de conclure : «La croisade des talibans de Swat contre les femmes n'est pas un mouvement issu de nulle part. Elle est liée à une certaine vision du monde, en vertu de laquelle le pouvoir doit être exercé sous une forme la plus extrême possible.»

Forts de ce succès – un accord politique leur permettant d'appliquer leur ordre social –, les groupes islamistes pakistanais ne veulent pas s'en tenir là. Ils multiplient les attentats dans les autres régions escomptant faire encore reculer l'Etat pakistanais, et de fil en aiguille (c'est-à-dire région par région), mettre la main sur la totalité du pouvoir.

Moralité de cette histoire, et toutes choses égales par ailleurs, la compromission avec l'islamisme se traduit peut-être par la paix – plus d'attentats, plus d'embuscades... pour ceux qui sont à la tête de l'Etat, mais pas pour le peuple. Car pour ces islamistes d'un autre âge, la réconciliation proposée par les pouvoirs politiques en place n'a qu'une seule signification: préparer le grand soir, en commençant par imposer graduellement leur ordre social.

Que le peuple pardonne ou pas leurs méfaits et leurs crimes ne change rien à leur détermination car à terme, et à l'instar des talibans pakistanais, ils sont convaincus de remporter la partie. Chez nous, où les lignes rouges à ne pas franchir ont été graduellement gommées, il est permis de penser – cela se voit déjà – qu'une fois sur le terrain, le reste (la conquête du pouvoir) ne sera qu'une question de temps. D'autant que rien n'est fait pour permettre à la société civile et démocratique de s'exprimer et, partant, de se déployer sur le terrain, afin de montrer aux Algériens qu'il existe d'autres alternatives fondées sur les libertés, le droit à l'expression libre et la justice sociale.

H. Z.

RÉDUCTION DES SURCÔÛTS DANS LES TRANSPORTS

Aux professionnels de se prendre en charge

La chaîne nationale des transports est sujette aux surcoûts, aux abus dans la facturation, à l'absence de contrôle, aux insuffisances dans l'application de la réglementation... Pour combattre ces maux, il revient aux professionnels de se prendre en charge et de s'organiser.

Chérif Bennaceur – Alger (Le Soir) - Le port d'Alger souffre, à l'heure actuelle, du problème du manque d'espace d'entreposage des marchandises et de la saturation de ceux disponibles. Un déficit qui explique certainement pourquoi 16 navires porte-conteneurs, soit plus de 5 000 conteneurs, restent en rade, en attente de déchargement.

Ce problème persiste même si une solution est apportée à travers

le développement de ports secs et d'entrepôts sous-douane. Une solution utile, selon l'expert-consultant en transport et logistique, Kamel Khelifa, quand les ports secs sont pris en charge par les transporteurs de marchandises.

Cependant, les frais de transport de marchandises sont supportés par les chargeurs (importateurs essentiellement). Ce qui occasionne des surcoûts à ces opérateurs. Or, les surcoûts, les abus et errements

dans la facturation et les pratiques douteuses mais aussi l'absence de contrôle, les insuffisances dans l'application de la réglementation, le manque de formation et la mauvaise coordination notamment sont autant de maux qui déstabilisent la chaîne logistique des transports (constituée des intervenants dans le commerce extérieur, les auxiliaires dans le domaine de la consignation, commissionnement en douane et du transit, les transporteurs, les institutionnels...).

Des maux dont ce consultant établit un diagnostic de manière régulière au siège de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex). Pour Kamel

Khelifa, il revient aux professionnels concernés, dont les chargeurs (importateurs, exportateurs, institutionnels...), de s'organiser, de «se prendre en charge».

Notamment au sein d'un conseil national des chargeurs dont la structuration a été éternée, hier, au siège de l'Algex ses premiers lauriers à travers le lancement d'un comité préparatoire.

Un conseil à même de formuler des propositions en vue de réduire ces surcoûts et de contribuer à améliorer la maîtrise et le degré de professionnalisation de cette chaîne logistique.

C. B.

HACHEMI DJIAR À ANNABA

Une visite comme les autres

M. Hachemi Djar, ministre de la Jeunesse et des Sports, s'est rendu en visite de travail et d'inspection, ce mardi, dans la wilaya de Annaba, les mains vides.

Tout autant que trois de ses prédécesseurs, venus à Annaba dans le même cadre, M. Djar s'est suffi de prendre des engagements et de faire des promesses. Ils sont identiques à ceux pris et non respectés par les membres du gouvernement en charge de ce département, depuis le début des années 2000. Ces engagements étaient censés être fermes et aussitôt réalisés, comme la réhabilitation du Centre régional d'éducation physique et sportive (Creps) de Seraïdi, l'achèvement des travaux de réalisation de la piscine olympique du 19-Mai, l'aménagement du site sportif et de loisirs de la Tabacoop.

«Faites des études et transmettez-les au ministère. Il est impératif de multiplier les lieux d'accueil, de loisirs et de sports pour les familles et les sportifs. Nous étudierons toute proposition portant un plan d'aménagement global.» Ces propos de M. Djar sont similaires à ceux tenus par d'autres

ministres durant les années 1990. A ce jour, rien n'a changé. La situation de la Tabacoop, avec sa piscine semi-olympique, ses courts de tennis, installations de loisirs et de détente et ses structures d'accueil et de restauration, s'est davantage dégradée. La piscine olympique du 19-Mai, dont les travaux ont été lancés en 1990, est encore au stade des gros œuvres. L'étude initiale aurait été bâclée, sans qu'aucun des responsables ne s'en soit inquiété. Ainsi, après les problèmes de financement et d'armature, il s'est avéré que le bassin olympique, dont les gros œuvres ont été achevés, a été érigé sur un terrain situé sur une nappe d'eau souterraine. L'absence d'un bassin d'initiation figure au tableau des nombreuses omissions du concepteur du projet. Des centaines de millions de dinars ont été engagés en pure perte, semble-t-il. La situation est plus dramatique au Creps de Seraïdi.

L'infrastructure, qui s'éta-

le sur plusieurs dizaines d'hectares, est livrée à l'abandon depuis 1993. Fleuron des infrastructures sportives nationales, centre de préparation par excellence des équipes nationales, y compris étrangères, ce centre est actuellement à l'état de ruines. Centralisée, l'opération de réhabilitation avait nécessité une enveloppe de 360 millions de dinars.

Elle est de loin insuffisante par rapport aux réalisations attendues.

Les multiples tentatives de relancer les travaux ont buté sur des blocages. Désigné en qualité de chef de projet, Mustapha Seridi avait abandonné le combat, trop inégal, cinq mois après son installation.

De gros intérêts étaient apparemment en jeu dans les attributions de marchés. Ce qui n'a pas empêché une dépense de plus de 70 millions de dinars.

Les précédents responsables locaux du secteur à Annaba ont été dans l'incapacité de fournir une quelconque explication. Mardi dernier, le ministre de la Jeunesse et des Sports, accompagné de M.

Mohamed Ghazi, wali de Annaba, du député Aïssa Ménadi, ainsi que du président de l'APW, a constaté l'état de ferrailles et de ruines caractérisant le Creps. «Durant plusieurs années les visites ministérielles et des autorités locales se sont succédées. Des décisions de lancer les travaux de réhabilitation avaient été prises. A ce jour, rien n'a été fait. C'est de la mascarade. Et dire que le précédent wali de Annaba avait insisté sur une mise en chantier des travaux et leur achèvement rapide pour permettre la réouverture de ce centre le mois d'août 2008», a affirmé un habitant de Seraïdi. La même situation caractérise le site de la Tabacoop.

Un véritable bijou, situé au centre-ville de la commune du chef-lieu de la wilaya, pour la détente, les loisirs et la pratique sportive. Malgré l'état d'abandon total du Creps, M. Hachemi Djar s'en était émerveillé. Comme l'ont fait ses prédécesseurs, il a donné des instructions pour l'élaboration d'une étude d'aménagement des structures existantes et

la réalisation d'autres. Tout autant est à l'abandon la salle de sports Sider.

L'impression de l'absence de l'Etat, dans ce qui s'apparente à une véritable anarchie dans le secteur du sport, est confirmée par le délabrement de la salle de sports Sider intégrée au patrimoine de la wilaya.

Et si le stade Bouzered-Hocine connaît actuellement un énième changement de sa pelouse synthétique, celui de Tamerabet, dans la Plaine-Ouest, a finalement rouvert ses portes aux jeunes footballeurs.

L'animation continue des maisons de jeunes et de l'auberge des jeunes aurait été la seule satisfaction enregistrée à l'occasion de cette visite aux relents de campagne électorale au profit du président-candidat.

Lors d'une discussion en aparté avec le président de l'USM Annaba, M. Djar aurait donné son accord pour la mise en place de gazon artificiel de 5^e génération, en remplacement de celui naturel sur la pelouse du stade du 19-Mai de Annaba.

A. Djabali

LES OPÉRATEURS DE ANNABA À L'AMBASSADEUR BELGE À ALGER :

«Pour une délocalisation des entreprises du Royaume vers l'Algérie»

Profitant de la visite à Annaba de l'ambassadeur du royaume de Belgique, Son Excellence M. Christiaan Van Driessche, et de ses proches collaborateurs, à l'invitation de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Seybouse, des opérateurs économiques parmi les plus actifs de la région n'ont pas manqué de présenter la multitude d'opportunités d'investissement et de partenariat existant dans la région.

Cette visite à Annaba, première du genre, constitue, selon Son Excellence M. Van Driessche, premier responsable de la chancellerie belge à Alger, une prise de contact avec le milieu économique local. Une opportunité que n'ont pas ratée les opérateurs économiques locaux pour présenter les atouts dont dispose cette contrée de l'Algérie. Ils ont ainsi mis en exergue les importantes infrastructures portuaires et aéroportuaires, le réseau routier et les lignes de chemin de fer, l'industrie métallurgique, les sites touristiques à l'état vierge et les vastes surfaces agricoles irriguées.

Toutes ces opportunités que consolide le champ d'action représenté par l'espace Euro-méditerranéen-maghrébin et, au-delà, subsaha-

rien, qualifié de particularité géographique avantageuse, ont été renforcées par la récente adhésion de l'Algérie à la Zone arabe de libre-échange (Zale). Ce qui, selon les mêmes opérateurs, est un facteur de stimulation de l'investissement et du partenariat entre entreprises algériennes et belges. Sur leur lancée, ils ont proposé la délocalisation vers la région de Annaba d'entreprises belges qui auraient tout à gagner.

Au titre des avantages dont ces dernières pourraient bénéficier, ils ont cité la disponibilité d'une main-d'œuvre bon marché, une énergie à moindre coût et la commercialisation assurée des produits. «Une telle association ne peut être que mutuellement bénéfique pour ces entreprises et leurs partenaires algériens», ont estimé des membres de la CCI Seybouse.

En réponse, le diplomate belge a émis le souhait d'un accroissement des échanges et de la coopération entre les deux pays. Il a, par ailleurs, affirmé que l'Algérie, deuxième partenaire de la Belgique en Afrique après la République d'Afrique du Sud, dispose de points forts telles la proximité géographique, une niche financière encore vierge dans de nombreux secteurs ainsi que dans le

domaine culturel. «L'Algérie est un marché exigeant et stimulant en même temps pour les produits belges qui sont de très haute technologie, et ce même s'ils ne sont pas bon marché.» M. Van Driessche a abordé l'aspect du volume des échanges commerciaux entre les deux pays. Il a affirmé que classé au 10^e rang des exportateurs vers l'Algérie, son pays a placé sur le marché algérien l'équivalent de 900 millions d'euros en 2008, en augmentation de 16%, comparativement avec l'exercice précédent. Ces exportations ont concerné, entre autres, des machines, des animaux vivants, des métaux communs et des produits chimiques.

Pour ce qui est des exportations de l'Algérie vers la Belgique, le diplomate a souligné qu'elles portent essentiellement sur les hydrocarbures (98%). Elles ont atteint 1,42 milliard d'euros pour la même année, soit une progression insignifiante (3,11%). A la question d'un opérateur relative à la rupture par la partie belge du contrat gazier établi pour une durée de 25 ans, le chef de la représentation diplomatique belge a exprimé sa méconnaissance du dossier.

A. Bouacha